

PROPOSITION DE DELIBERATION

SAINT HILAIRE DE BRETHMAS - SECTEUR n°12
Rue de la Berguerine Tr2

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet de travaux, sous maîtrise d'ouvrage Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG), pour lequel il est nécessaire de lancer les études.

Commune : **SAINT HILAIRE DE BRETHMAS**

Projet : **Rue de la Berguerine Tr2**

N° opération : **24-038**

Évaluation approximative des travaux :

- Electricité 24-038-DIS : 168 000,00 € TTC, soit 1 512,00 € TTC d'études
- Eclairage public 24-038-EPC : 38 400,00 € TTC, soit 422,40 € TTC d'études
- Génie civil Télécom 24-038-TEL : 32 400,00 € TTC, soit 291,60 € TTC d'études

Afin de permettre au SMEG le lancement des études correspondantes, il convient de prendre acte du projet présenté et de s'engager à rembourser le SMEG du montant des études d'avant-projet en cas de renoncement du fait de la commune.

Dans le cas où le projet se réalise, les frais d'étude seront intégrés au montant de l'opération sur lequel est calculée la part communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1. Prend acte du projet de travaux et de son évaluation approximative,
2. Approuve le lancement des études nécessaires à la définition du projet,
3. S'engage, en cas de renoncement au projet du fait de la commune, à verser sa participation aux études estimée à :
 - Electricité 24-038-DIS : 1 512,00 € TTC
 - Eclairage public 24-038-EPC : 422,40 € TTC
 - Génie civil Télécom 24-038-TEL : 291,60 € TTC
4. Autorise le SMEG à mener toutes les investigations préparatoires nécessaires à l'élaboration des études.

ETAT FINANCIER PREVISIONNEL

SAINT HILAIRE DE BRETHMAS - SECTEUR n° 12
Rue de la Bergerine Tr2

1. ESTIMATION APPROXIMATIVE DES DEPENSES :

Total des dépenses approximatives au stade de l'esquisse : **140 000,00 € HT 168 000,00 € TTC (TVA 20%)**

Dont le montant prévisionnel des études est estimé à : **1 260,00 € HT**

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT MOBILISABLES A CE JOUR, SOUS RESERVE DE DÉCISION

Dotation	Travaux HT aidés	Participations éventuelles	Participation Collectivité
Article 8 2024 [DIPI]	140 000,00 €	Syndicat 30,00 % Concessionnaire 40,00 %	42 000,00 € 56 000,00 €
	140 000,00 €		98 000,00 €
			42 000,00 €

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

La participation estimative de la collectivité aux travaux comprend l'application d'une participation aux investissements de 5 % du montant HT, suivant les délibérations du Conseil Syndical du 12 Novembre 2012 et du 17 Mars 2014.

Participation de la collectivité aux travaux :	42 000,00 €
Participation aux frais d'investissement (140 000,00 x 5%) :	7 000,00 €
TVA (20 %) :	0 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	49 000,00 €

ETAT FINANCIER PREVISIONNEL

SAINT HILAIRE DE BRETHMAS - SECTEUR n° 12
Rue de la Bergerine Tr2

1. ESTIMATION APPROXIMATIVE DES DEPENSES :

Total des dépenses approximatives au stade de l'esquisse : **32 000,00 € HT 38 400,00 € TTC (TVA 20%)**

Dont le montant prévisionnel des études est estimé à : **352,00 € HT**

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT MOBILISABLES A CE JOUR, SOUS RESERVE DE DÉCISION

Dotation	Travaux HT aidés	Participations éventuelles potentiellement attribuable après notification du SMEG		
ECLAIRAGE PUBLIC (EPC/EPHMOA) 2024 [DIPI] (1)	32 000,00 €	Syndicat	20,00 %	6 400,00 €
	32 000,00 €			6 400,00 €

**(1) Montant maximum sous réserve de subvention allouée la même année à d'autres opérations d'éclairage public.
Les montants stipulés ne signifient pas que le Bureau syndical vous a attribué une subvention.**

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

La participation estimative de la collectivité aux travaux comprend l'application d'une participation aux investissements de 5 % du montant HT, suivant les délibérations du Conseil Syndical du 12 Novembre 2012 et du 17 Mars 2014.

Participation de la collectivité aux travaux :	32 000,00 €
Participation aux frais d'investissement (32 000,00 x 5%) :	1 600,00 €
TVA (20 %) :	6 400,00 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	40 000,00 €

ETAT FINANCIER PREVISIONNEL

SAINT HILAIRE DE BRETHMAS - SECTEUR n° 12
Rue de la Bergerine Tr2

1. ESTIMATION APPROXIMATIVE DES DEPENSES :

Total des dépenses approximatives au stade de l'esquisse : 27 000,00 € HT 32 400,00 € TTC (TVA 20%)

Dont le montant prévisionnel des études est estimé à : 243,00 € HT

2. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT MOBILISABLES A CE JOUR, SOUS RESERVE DE DÉCISION

Dotation	Travaux HT aidés	Participations éventuelles
GENIE CIVIL TELECOM 2024 [DIPI]	0,00 €	
<i>Hors subvention</i>	27 000,00 €	
	27 000,00 €	0,00 €

3. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

La participation estimative de la collectivité aux travaux comprend l'application d'une participation aux investissements de 5 % du montant HT, suivant les délibérations du Conseil Syndical du 12 Novembre 2012 et du 17 Mars 2014.

Participation de la collectivité aux travaux :	27 000,00 €
Participation aux frais d'investissement (27 000,00 x 5%) :	1 350,00 €
TVA (20 %) :	5 400,00 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	33 750,00 €